

Référence : HPCPAC Préventif Anti Crevaison

Le Préventif Anti Crevaison (PAC), est une méthode préventive de la crevaison qui s'utilise en pneumatiques tubeless industriels.

-Description et domaine d'application :

PAC est inoffensif pour tous matériaux et toutes personnes. PAC n'a pas de solvants. Il n'effectue pas de polymérisation. Il comprend 2 parties distinctes :

- 1) la partie liquide (principalement eau et *Glycol Propylène) qui sert à véhiculer les solides.
- 2) la partie solide essentiellement composée de fibres et de plusieurs sortes de particules.

*Contrairement à la majorité des autres produits anti-crevaison qui utilisent du Glycol Éthylène (corrosif et oxydant) comme antigél, le propylène glycol est un antigél dit « Vert » ou écologique. Il empêche le produit de se solidifier jusqu'à -20°C. Il est anticorrosif pour ne pas engendrer la corrosion des nappes et antioxydant pour ne pas dégrader le butyle (ou butène) des pneumatiques. PAC se lave à l'eau courante.

Toute réparation par emplâtre est possible en enlevant le produit de l'endroit à réparer. Tout rechapage est possible en éliminant le produit du pneu par rinçage au jet d'eau.

PAC contient un agent antioxydant pour ne pas engendrer la formation de rouille des nappes.

Certains produits nécessitent d'être mélangés avant utilisation entraînant une diminution d'efficacité et de durée de vie.

PAC est prêt à l'emploi. Il reste efficace pour la durée de la vie du pneumatique ou un maximum de 3 ans suivant la fréquence des crevaisons.

Afin d'éviter les inconvénients de la crevaison, PAC s'installe avant la crevaison. Ne pas utiliser PAC comme réparateur après crevaison car la structure d'un pneu qui a roulé en sous-pression, voir à plat, risque d'être endommagée.

PAC reste liquide après injection donc se dépose au fond du pneu dans une roue immobile. PAC doit passer sur la crevaison pour la réparer. Quand un matériel est en activité, le produit PAC est centrifugé à l'intérieur du pneu, sur la bande de roulement et permet de réparer instantanément la crevaison pendant la durée de la vie du pneumatique ou un maximum de 3 ans suivant la fréquence des crevaisons.

Les quantités prescrites sont nécessaires pour la protection de la bande de roulement. Les fuites de flancs, de talons ou de valves ne sont pas systématiquement garanties.

En règle générale PAC répare toute crevaison, sur la bande de roulement seulement, à condition que les lèvres de la blessure se referment sur elles-mêmes avec force lorsque le pneu est gonflé à sa pression normale. Ce phénomène permet la retenue des fibres et solides qui colmateront la brèche en créant mécaniquement une cheville. Faute de quoi PAC sortira sans pouvoir réparer. Il est nécessaire de vérifier régulièrement la pression afin de maintenir le maximum d'efficacité.

Causes d'incidents :

- Injection dans une chambre à air. Traiter uniquement du tubeless.
- Quantité de produit non respectée (voir tableau).
- Pression des pneumatiques non respectée.
- Objet perforant trop important entraînant une détérioration de la structure.
- Coupure ou déchirure sur bande de roulement.
- Coupure ou déchirure sur flanc.
- Crevaison sur flanc.
- Fuite de valve ou de talon en cas de jante déformée.
- Objet perforant retiré ou délogé lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Explication : Détérioration du colmatage (Fibres et agents réparateurs) effectué autour de l'objet ce qui entraîne un dégonflage.

Solution : remettre le pneumatique en pression et rouler immédiatement pour que le produit répare à nouveau. Ensuite regonfler à la pression préconisée.

- Arrêt immédiat de l'engin (circonstance peu fréquente) sur un objet perforant.

**Référence : HPCPAC
Préventif Anti Crevaison**

Explication : un dégonflage peut se produire en l'absence de rotation de la roue ne permettant pas au produit de s'installer correctement dans la blessure.

Solution : remettre le pneumatique en pression et rouler immédiatement pour que le produit s'installe dans la blessure afin de créer un colmatage définitif. Ensuite regonfler à la pression préconisée.

-Mode d'emploi :

Mise en place nécessite la disponibilité d'un cric (ou godet, pied hydraulique etc...) et d'une arrivée d'air comprimé.

Visser la pompe sur le bidon, amorcer et remplir le tuyau de produit avant d'effectuer l'injection.

Positionner le cric sous la roue concernée pour éviter l'affaissement du pneu dégonflé.

Dégonfler le pneumatique en enlevant l'obus. Pour éviter de décoller les talons du pneu on peut laisser jusqu'à 1.5kg de pression en utilisant la pompe haute pression.

Fixer l'embout de la pompe sur la valve et injecter la quantité de PAC préconisée dans le tableau des dimensions et quantités. Un coup de pompe = 250ml. (4 coups = 1 litre).

Après l'injection, déconnecter la pompe, donner un coup de soufflette dans la valve, revisser l'obus et regonfler le pneu à sa pression normale. Le pneu est maintenant traité.

-Informations écologiques, références législatives :

PAC est écologique, et n'est soumis à aucun étiquetage de sécurité

-Conditionnement :

Bidon de 1 L - Carton de 12.

